VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Propriétés Avantageusement situées

Dans le Troisième District

No 1220

Rue ST-BERNARD, entre les rues St-Claude et Marais. Résidence à deux étages.

Nos 1227-1229

Rue Columbus, entre les rues Marais et St-Claude. Cottage double élevé de terre.

3

Lots de terre encoignure Egana et Delaronde.

Graziella L. Léonard vs Edgar Davenport et al.

No 68,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—

Mercredi, 10 Septembre 1902,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à cri

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et d'après un jugement lu et rendu en pleine cour le 30 juin 1902 et jugement signé en pleine cour le 6 août 1902 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée; les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° 2 certaine lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 50, borné par les rues Delaronde, Lesseps, Egana et Chartres, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, daté le 22 février 1894 et annexé à un acte de vente de J. V. Gourdain et femme à M. P. Doulut, passé, pardevant Jules F. Meunier, notaire, daté le 10 mai 1894, et mesurant chacun 32 pieds de face sur la rue Delaronde sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 3 lignes, le No 3 formant l'encoignure des rues Delaronde et Egana.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 269 (autrefois Ilet No 4), borné par les rues St Bernard, St Claude (autrefois Bons Enfants), Colombus (autrefois Mystérieuse) et Marais (autrefois Pleasant). Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage fait par Edgar Piché, daté le 2 juillet 1902, annexé à l'inventaire fait par Jules F. Meunier, notaire, le 19 juillet 1902, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de 148 pieds 4 pouces et 1 ligne de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Columbus, 31 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond le séparant de la lettre A et ayant un profondeur de 39 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St Claude et 47 pieds 2 pouces et 6 lignes sur le côté opposé vers la rue Marais.

Les améliorations comprennent un cottage double, élevé de terre, avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos 1227-1229 rue Columbus.

Termes et Conditions—Pour la première propriété décrite, comptant sur adjudication, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, comme suit: La moitié comptant et la balance en un, en 6 et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant six pour cent d'intérêt du jour de l'acte de vente, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les acquéreurs assureront les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets; les actes de vente de contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent pour hypothèque d'avance en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses contenues dans les actes de vente, les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix d'adjudication des taxes de 1902 et les timbres de Revenu et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat, pour le plaignant.

Clegg & Quintero Jerome Meunier et George W. Flynn pour les défendeurs.

10août—10 17 24 31—sept 7 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District

A L'ENCAN.

Nos 1112-14 rue Rocheblave,

1 et Hôpital, Tonti et Ursulines.

Vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, 26 août 1902,

A MIDI

Succession de Louis Dubos—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A —No 68,107.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 21 juillet 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire en ceci décrite, la propriété ci-après—

(a) Une certaine portion de terre mesurant 33 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds p us ou moins de profondeur.

(b) Une autre portion de terre contiguë à cela et mesurant 19 pieds de face à la rue Rocheblave sur 93 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements,
308 rue Baronne.

25 juil—25 27—août 2 10 17 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Franz Ziegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,249—Division D.—Attendu que Friedrich Ziegler a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Franz Ziegler, décédé intestat; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest J. Wenck, avocat. 9 août—9 13 16

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PROPRIETES

—DE—

Grandes Valeurs

Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

Nos 1248-1250

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John, Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Rendon. Un cottage à retiré de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse-Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 36,061.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 3 pouces sur la côté du lot B, 86 pieds 3 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond bâtissant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet 442 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines St-Philippe et Rendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 8 mai 1878 annexé à un acte de Jos Davigneaud, notaire, daté du mois d'août 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de P. Coudrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et secondement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 3 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port ou Bayou St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Brisgier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Pedesclaux, daté le 4 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par le Bayou St Jean ou la rue Port, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines, 2 dit lot est désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, ledit lot mesure d'après ledit plan 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue Port, ou Moss, ou Bayou St Jean, 128 pieds de face sur la rue De Soto, 142 pieds 7 pouces et quatre lignes sur le côté du lot B, et 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ledit lot fermant le coin de la rue Moss ou Port ou Bayou St Jean et la rue Washington. Les améliorations comprennent un joli cottage à deux corps de logis, ayant 6 chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1252 et 1254 de la rue du Port et Moss.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, sur un plan de D. E. Seghers et Fils, voyers daté le 10 juillet 1902, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean ou Port, les rues Washington, Première et St Jean; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Port ou Moss ou le Bayou St Jean, 128 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot A, 127 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du côté opposé et 35 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., comme connues les Nos municipaux 1248-1250 rue Port et Moss.

8° Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'Ilet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 3 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 96 pieds 3 pouces sur le côté du lot C, 102 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4 et 35 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse, le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 5 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, de la 2 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 67 pieds 4 pouces 2 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 27 pieds 4 pouces et 4 lignes le séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue White 109 pieds 2 lignes sur la rue Bellechasse, et 27 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 9, fermant l'encoignure des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certains lots de terre situés dans Second District de cette ville, dans l'ilet compris par les rues de Philippe Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont designés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902. Lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 100 pieds entre lignes parallèles, le lot No 8, 15 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 106 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 82 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 6, 85 pieds 2 pouces et 6 lignes de face sur la rue Bellechasse, 29 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 96 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant, et la balance à un, en 6 et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en coupons égaux à la convenance des vendeurs portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spécial, l'acte de contenir la clause non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent hypothèque d'avance en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs d'assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer la police aux porteurs d'ledits billets. d'assurer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et dépeser avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour où se passeront les actes de vente. Actes de vente pardevant Antoine Dumouchel, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, avocat.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement,

No 2105 rue Dennis entre les rues Johnson et Galvez, borné par la rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwable, veuve de Gottlob Schwable.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, dans la succession de Herman Stenzel, No 57,372 du dossier de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 49, borné par les rues Ann, Esther et Walnut et la ligne supérieure du Parc Audubon, anciennement appelée Propriété Fencher, laquelle propriété mesure, plus ou moins, cinquante trois pieds de face à la rue Ann par cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne du parc Audubon et la rue Walnut et cinquante huit pieds plus ou moins de largeur dans le fond. Mais la vrai mesure de laquelle portion de terre et maintenant contenu en dedans de la ligne du parc Audubon et la rue Walnut.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire aux frais de l'acquéreur.

13 juil—13 20 27—août 3 10 14

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

918 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue N. Rampart, à l'encoignure de la rue Fort.

Succession de Henry Koepman et d'Emma Lachert, sa femme.

No 67,285.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 juillet 1902 et signé le 1er août 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, actuellement absent en congé, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur et après décrite, à savoir :

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond No 2700 et 2702 N. Rampart à l'encoignure de la rue Fort, contenant 8 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Rampart, Port, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 24 de l'ilet No 19 sur un plan fait par le voyer de ville; ledit lot formant l'encoignure des rues N. Rampart et Port et mesurant 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue N. Rampart, sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Port.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance d'un, en un et deux ans de crédit sur des billets spécialement garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Frederick Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 août—3 10 17 24—sept 2 9

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix du Premier District.

La Grande Résidence de Valeur à trois étages en briques avec mansarde, No 742 rue du Camp, entre les rues Julia et Girod.

Un Site Commercial de Valeur.

La Portion de Terre de Choix à l'encoignure des rues Girod et Commerce

Succession de F. H. Skilmore

No 67 379 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — BUREAU 727 rue Common—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté le 14 juillet 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. H. Skilmore, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 162, borné par les rues Magnolia, Camp, Girod et Julia, désigné comme lot No 23, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds dix pouces de face à la rue du Camp sur cent soixante dix pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien située, confortablement subdivisée, connue comme le No 742 rue du Camp, contenant environ 20 chambres, etc., bâtisse en briques dans le fond, cour pavée etc. Cette propriété de valeur peut servir comme emplacement commercial au rez-de-chaussée et comme résidence au dessus ayant entrée et vestibule séparés. Elle est contiguë à la manufacture de boîtes de cigares de Hershein, rue du Camp, et court vers et est contiguë à la Consumer's Ice Co. et la bâtisse de la succursale de la American Tobacco Co de Hershein dans le fond. Un splendide placement.

2° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet 61, borné par les rues Nouvelle Levée, Gironde et Lafayette, mesurant en mesure anglaise, trente-cinq pieds 8 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur et façade à la rue Commerce de quatre-vingt-cinq pieds onze pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, d'après un plan par C. A. De Armas et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Cette propriété de valeur est dans le centre commercial et vis-à-vis des bâtisses de la "M. J. Long Cooperage Co", près de l'entrepôt Texas, etc.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèques et liens de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes et les timbres du revenu des E.-U. au frais des acquéreurs, pardevant Fred Dedani, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

19 juil—19 20 27—août 2 10 17 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 3825 et 3827 rue Baronne,

Coin de la rue Général Taylor.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, dans la succession de Mme Clémence Hardy, veuve de A. Cenas, ancien notaire, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 68,004, dans l'affaire de la succession Gerhardt Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Bryades, General Taylor et Peniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue General Taylor et formant l'encoignure des rues General Taylor et Baronne. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant en plus les taxes payées 1902, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

FOIN. FOIN. FOIN.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, MARDI, le 19 août 1902, au dépôt du chemin de fer Texas & Pacific, coin des rues Thalia et Water, sous l'acte 134 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de qui cela peut concerner :

Six wagons de foin.
Conditions Comptant.
9 août—9 14 19

Succession de Sally Quinn, femme de Patrick Comfort.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 68,180—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qu'on peut en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James G. Comfort, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —Stafford & Lambert avocats.

6 août—6 10 16

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente en Partage.

Mme Rosa Schopp vs les Héritiers de Christian Schopp.

No 84,491—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 avril 1902 et signé le 18 avril 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, et d'un ordre dudit Hon. John St Paul, juge, daté le 27 juin 1902, homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un autre ordre daté le 14 juillet 1902, dudit Hon. John St Paul, juge, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire No 43,820—Succession de Marie T. Baumgardner, femme de C. D. Schopp, et C. L. Schopp, comédiées, homologuant un procès-verbal de la réunion de famille, tenue pardevant J. C. Wenck, notaire, le 3 juillet 1902, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Constance et Delachaise, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Guittchaik, ancien notaire comme plan No 49, d'après lequel plan le dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 36 pieds 6 pouces 2 1/4 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Ainsi un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 8, dans le même District et ilet que le précédent et mesurant 28 pieds, 6 pouces, 2 1/2 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages avec bâtisse en bois à deux étages; ainsi une grande écurie, connue comme les Nos 1024, 1026, 1030, 1032 et 1034 avenue de la Louisiane, occupée par la maison de commerce bien connue de Guittchaik et fils, comme écurie et établissement d'entreprenneurs de pompes funèbres.

Vendu sujet au bail 16 années, aux taux de $720 par an ou 60 par mois, expirant. Un beau placement pour un capitaliste en fait de commerce pour un établissement d'écurie ou entrepreneur de pompes funèbres. Situé dans le centre du prospère Sixième District.

2° Trois certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les lettres A, B et C, dans l'Ilet No 101, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Toledano et Annonciation, sur le dessin annexé, signé par C. D. Del Isle, ingénieur civil, le 29 mai 1902, d'après lequel devis ledits lots mesurant comme suit: Le lot A 31 pieds 6 pouces de face à la rue Chippewa sur 125 pieds 7 pouces de ligne à de profondeur, le lot B 30 pieds, 11 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes, et le lot C 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, ledits lots A, B et C composant les lots 2, 3 et 4, sur un plan déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire.

Les améliorations dudit lot "A" consistent en un cottage double en bois retiré de la banquette, contenant de chaque côté gauche de côté, 5 chambres, office, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot B comprennent un joli cottage simple connu comme No 906 rue Delaunaise, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, chambre à coudre, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot C comprennent un joli cottage simple retiré de la banquette, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc.

Les propriétés ci dessus seront vendues séparément. Un pis comant payant.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D dans l'ilet No 162, borné par les rues Delachaise, Laurel, Constance et Aline, sur un devis de voyer, daté le 29 mai 1902, signé par Chas. G. Del Isle, ingénieur civil, d'après lequel devis ledits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Delachaise et Laurel 37 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, 37 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Laurel; 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot D. Le lot B, 32 pieds 2 pouces de face à la rue Delachaise, 32 pieds 1 pouce 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot A, et de 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot C; le lot C, 32 pieds 11 pouces de face à la rue Delachaise et 36 pieds 10 pouces 9 lignes de largeur dans le fond sur 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot B et 113 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot D, et le lot D a 25 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 113 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot C et 111 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Constance.

Ledits lots "A", "B", "C" et "D" constituant le tout des lots 19, 20, 21, 22, sur un plan déposé parmi les archives de E. G. Guittchaik, ancien notaire, sous le No 52.

Les améliorations dudit lot "A" sont désignées par les Nos 900 et 902 rue Delachaise et comprennent un cottage double en bois retiré de la banquette, contenant de chaque côté gauche de côté, 5 chambres, office, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot B comprennent un joli cottage simple connu comme No 906 rue Delaunaise, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, chambre à coudre, citerne, hangar, etc.

Les améliorations sur ledit lot C comprennent un joli cottage simple retiré de la banquette, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc.

Les propriétés ci dessus seront vendues séparément; elles sont bien situées, toujours en demande par des locataires de premier ordre et sont des placements d'un mérite supérieur.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit, s'il y en a, en un et deux ans portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantie par hypothèque et les clauses usuelles et certaines de sécurité: les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus du montant de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1902 et tous les timbres requis du revenu; 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. M. Hudson,
Dart & Kernan,
J. E. Fisher, avocats.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

E. Muschow vs Anna Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 63,157—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans la premier district de cette ville, le JEUDI, 28 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kompartie, (autrefois St Denis) Amélia, Dryades et Fouchet, désigné comme lot No 12 et mesurant trente pieds de face à la rue Kompartie commençant à un point trente pieds de l'encoignure des rues Amélia et St-Denis sur une profondeur de cent-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles; suivant le 2 février 1894, L. 152 folio 189.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Wm A. Wenck, avocat pour le plaignant